



DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

AUX

ÉLÈVES DE L'ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG

le 16 août 1866

PAR

M^r l'abbé MULLER, DIRECTEUR.



LUXEMBOURG.

Imprimerie de Pierre BAUCK.
1866.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

aux

ÉLÈVES DE L'ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG

le 16 août 1866

PAR

M^r l'abbé MULLER, DIRECTEUR.



LUXEMBOURG.

**Imprimerie de Pierre BAUCK.
1866.**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Messieurs,

Appelé à prononcer quelques fugitives paroles devant la brillante assemblée qui honore la distribution de nos palmes de sa patriotique bienveillance, je me félicite de pouvoir cette année me constituer l'organe de la publique reconnaissance.

Il y a aujourd'hui un demi-siècle que S. M. Guillaume I. a décrété l'érection de l'Athénée de Luxembourg.

Couronné de cours académiques et élevé successivement à la hauteur d'une université par l'extension donnée à son enseignement littéraire, scientifique et industriel, notre Athénée a été pendant cinquante ans une source de prospérité pour les enfants du pays et une ruche productrice qui a envoyé de nombreux essaims dans les pays limitrophes.

Pour apprécier à sa juste valeur le bienfait de cette création, il faut jeter un coup

d'œil rétrospectif sur la situation de l'instruction publique avant cette époque.

Antérieurement au 16^e siècle, notre pays, l'impénétrable forêt ardennaise, sillonnée des clairières que le cours des rivières y avait tracées, ne possédait aucun établissement d'enseignement public.

L'apostolat chrétien avait bien fondé chez nous comme partout ailleurs des églises, des abbayes, des couvents qui, semblables aux oasis du désert, étaient des points verdoyants de doctrine chrétienne, de piété, de prédication évangélique, de petits centres de civilisation, défrichant à la fois le sol inculte et l'esprit agreste de sa population : mais d'académie, de collège, de gymnase, d'écoles primaires, il n'y en avait pas.

Il est vrai que les Bénédictins de Munster avaient dans leur cloître une école dont le préposé s'intitulait *magister scholarum*, mais en lisant dans les archives du Gouvernement la correspondance du comte de Mansfeld, qui a essayé en vain de donner à cette école plus de développement, on voit combien elle était frêle et chétive.

C'est à ce noble gouverneur, type che-

valeresque de fidélité à son roi et intrépide champion de la foi catholique, que nous devons la création du premier collège à Luxembourg, qui a été pendant deux siècles un foyer de piété éclairée et de savante érudition.

Après des pourparlers stériles et une lutte persévérante de plusieurs lustres, fatigué de l'opposition qu'il rencontrait dans ceux qui devaient le seconder, le vieux guerrier appela à son secours la nouvelle artillerie volante de l'Eglise, les pères de la Société de Jésus, pour battre en brèche la vieille routine indolente.

Au banquet de l'installation de leurs écoles, il a prononcé son *nunc dimittis servum tuum*, léguant au roi d'Espagne ses trésors archéologiques et à la Société des révérends Pères les pierres de son château de Clausen pour construire dans la ville haute le bâtiment de leur collège, qui, après bien de vicissitudes, brillamment restauré et embelli sous le règne des Nassau, abrite aujourd'hui encore, comme vous le voyez, l'élite studieuse de notre génération adolescente.

Un tilleul, qui s'était élevé à une hauteur gigantesque, avait marqué le millésime de la fondation du collège. Un autre végétal, demi-séculaire aujourd'hui, d'une vigueur symbolique, ombrageant la cour de l'Athénée, marque l'époque de sa création.

Les écoles intermédiaires entre la suppression de l'ordre de St. Ignace et l'érection de l'Athénée sous Guillaume I., n'étaient que des essais éphémères.

Les tentatives de Joseph II n'ont pas pris racine dans le pays. L'école centrale de la république française était un enfant mort-né. Le collège communal qui lui succéda, n'était qu'une école latine dans le style du moyen-âge.

Je me rappelle avec quelle allégresse les hauts parages de la société ont salué en 1816 le décret organisateur de l'Athénée.

Ils ont pressenti le grand avantage de posséder au sein du pays un foyer central de doctrine et de lumières, où la jeunesse luxembourgeoise, intelligente et laborieuse, puisse cultiver et développer ses talents et acquérir à la sueur de son front un patrimoine que la maison paternelle ne peut pas lui donner.

L'expérience d'un demi-siècle a fait voir combien ces prévisions et ces espérances étaient fondées.

Je prends à témoin tous mes compatriotes, qui par leurs éminentes capacités autant que par leur caractère honorent leur pays dans les régions gouvernementales, législatives, administratives et judiciaires.

Je Vous prends à témoin, Vous Luxembourgeois, anciens élèves de l'Athénée, qui, dans la Belgique hospitalière, grâce à vos talents et à vos labeurs, occupez les positions les plus brillantes.

Ministres, généraux, magistrats judiciaires, phalange nombreuse de professeurs d'universités et de collèges, officiers de tout rang qui brillez dans les cadres de l'armée, permettez à l'ancien ami de votre jeunesse d'applaudir à vos succès et de se rappeler en ce jour avec émotion les jours d'ovation juvénile où il vous a vus monter à cette estrade pour recevoir vos premières palmes. Associez vos vœux aux nôtres pour la prospérité de la pépinière qui vous a choyés avec une tendre sollicitude et qui contemple aujourd'hui votre illustration avec l'humble orgueil de la mère des Gracques.

L'instruction publique, ayant ses racines dans les écoles primaires et élevant dans l'Athénée son sommet culminant, n'est pas le seul élément de prospérité que la royale sollicitude de la maison de Nassau a implanté dans notre pays.

Un réseau de routes magnifiques, bifurquées de chemins communaux, en abattant la raideur de nos rochers, l'aspérité escarpée de nos montagnes, en domptant le caprice des rivières, la profondeur des vallons, et l'impénétrabilité des forêts, a rapproché toutes les localités par des communications faciles et a forcé un sol sauvage à ouvrir à l'agriculture et aux transactions sociales de larges sillons civilisateurs.

L'agriculture surtout, la ressource nourricière du pays, a reçu de nombreux encouragements et a fait dans la voie des inventions modernes des progrès rapides et surprenants. Nos Princes, si je puis me servir de cette expression, se sont faits eux-mêmes agriculteurs et industriels pour marcher à la tête de ce progrès.

Que dirai-je de l'amélioration des races de nos animaux domestiques, que nos voi-

sins viennent admirer aux jours de concours.

Et nos chemins de fer ? Un sol capricieusement accidenté et hérissé de mille obstacles, comment par les prodiges de l'art a-t-il pu non-seulement rivaliser avec les grandes plaines, mais devenir un ganglion central des communications internationales de l'Europe ? Les étrangers, qui jadis venaient admirer nos sites pittoresques, nos ponts aériens, nos casemates taillées dans le roc, nos tours arabesques élevées par le goût espagnol, nos fortifications tracées par le génie de Vauban, aujourd'hui ils sont frappés d'étonnement à la vue des merveilles plus gigantesques frayant dans les airs un passage à nos locomotives et un débouché rapide aux richesses minérales qui depuis le déluge ont dormi leur sommeil dans les flancs de nos stériles montagnes.

Oui, le sceptre des Nassau a opéré chez nous plus de prodiges que la glaive de Mars et le caducée de Mercure.

Si des intérêts matériels nous portons nos regards dans les régions de la moralité sociale, nous trouvons que là aussi, et là surtout, le pays a reçu les honneurs d'une

émancipation politique qui est un hommage que les souverains rendent à la sagesse intelligente et patriotique du peuple.

Chez nous, il est vrai, la participation du pays dans le règlement des affaires gouvernementales ne date pas d'hier. Nos archives sont un précieux répertoire des relations qui existaient depuis des siècles entre les représentants du peuple et le pouvoir souverain.

Nos anciens Etats, après avoir voté les impôts et les subsides, adressaient au monarque une lettre de départ, dans laquelle ils lui faisaient connaître, avec une respectueuse franchise, leurs vœux et leurs désirs. Mais, avouons-le, ces antiques privilèges sont à grande distance du régime constitutionnel et parlementaire de nos jours.

Les Nassau ont doté le Luxembourg d'une des chartes les plus libérales de l'Europe, et nous n'avons rien à envier aux peuples les plus avancés dans la civilisation moderne.

Ce qui rehausse ce bienfait, c'est la royale condescendance, l'affabilité populaire

et, permettez-moi l'expression, la cordialité batave avec laquelle nos Princes remplissent la haute mission que la Providence leur a assignée.

Leur générosité donatrice enrichit nos bibliothèques, complète nos collections minéralogiques, embellit nos musées. Leur munificence distribue des encouragements protecteurs aux jeunes talents qu'elle distingue dans nos écoles. Elle répand à pleines mains des secours ingénieux, quand un malheur frappe nos contrées.

Une Princesse du plus haut rang se faire sœur de charité dans un village, réunir autour d'Elle avec une maternelle tendresse les enfants pauvres, leur distribuer, avec ses dons, de gracieuses consolations, comme une ange secourable de St.-Vincent-de-Paul, je vous le demande, Messieurs, ce royal apanage de vertus chrétiennes, n'est-il pas le plus beau diamant d'une couronne ?

Eh bien, au moment, solennel peut-être, où nous attendons de la Providence une nouvelle consolidation de nos heureuses destinées, proclamons avec la plus vive reconnaissance, à la face de l'Europe : *« que*

•la maison de Nassau a inscrit en caractères indélébiles son nom glorieux dans les annales du Grand-Duché de Luxembourg.»

•Vive le Roi, Grand-Duc de Luxembourg!!! Vivent Leurs AA. RR. le Prince et la Princesse Henri des Pays-Bas!!!»

